

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers

en exercice : 11  
de présents : 10  
de votants : 11

Date de convocation

09/04/2024

Date d'affichage

19/04/2024

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET

DCM N° 2024-18  
DÉSIGNATION DÉLÉGUÉES  
ASSOCIATION SPORT  
LOISIRS OLIVET (A.S.L.O)

*Séance du 15 avril 2024*

*L'an deux mil vingt quatre, le quinze avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.*

*Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, Frédéric BARDOLS, LORICHON Michel, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine, GAUDIN Patrice, LIGER Sylvie, BRETON Antoine,*

*Absent(s) excusé(s) :*

*Absents représentés :*

*Monsieur Jean ROGER donne pouvoir à Madame Sarah PIQUET.*

*Madame LIGER Sylvie a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

**Le Conseil Municipal de la commune de OLIVET,**

VU le code général des collectivités territoriales,  
**CONSIDÉRANT** qu'il convient de désigner deux délégués de la commune,  
**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal doit procéder à la majorité absolue des suffrages à l'élection des délégués,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉSIGNE, comme déléguées représentants de la commune d'OLIVET, à ASSOCIATION SPORT LOISIRS OLIVET (A.S.L.O),**

**Déléguée 1 : Sarah PIQUET**

*domiciliée 339 chemin des Prés, Olivet  
sarah.piquet@wanadoo.fr*

**Déléguée 2 : Stéphanie CHABIRON-LAGADEC**

*domiciliée 12 rue de la Petite Forge, Olivet  
stephaniechabironlagadec@gmail.com*

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Éric MORAND

